



# Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Juillet 2010  
N° 95

Rassemblement  
Unitaire  
Social  
Ecologique

## Edito

Cette fois ça y est ! Terminée la Coupe du Monde de football et cette indigestion de ballon rond qu'on a dû subir matin midi et soir durant des semaines... Oubliée l'affaire Bettencourt et ses rebondissements quasi journaliers comme autant d'épisodes à suspens dont les journalistes se repaissent jusqu'à l'overdose : le cadeau de 30 millions d'euros fait par l'Etat à la riche héritière de l'Oréal au titre du bouclier fiscal, les déclarations de l'ancienne trésorière, les dénégations d'Eric Worth... Mise de côté (momentanément) la réforme des retraites voulue par Nicolas Sarkozy pour



nous faire travailler plus en gagnant... autant si ce n'est pas moins.

Cette fois, ça y est, c'est les vacances ! Moment tant attendu qui permet de se retrouver en famille,

entre amis, de profiter de quelques jours de repos et surtout de reprendre des forces pour la rentrée. Certains, les plus chanceux, partiront à la montagne, à la mer, à l'étranger... D'autres ne pourront pas se le permettre. Car, effet de la crise oblige, 32 % des Français ne partiront pas en vacances cet été. Alors ayons une pensée pour tous ceux pour qui les vacances n'ont pas tout à fait la même saveur...

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Chaque semaine, bon nombre d'entre nous qui habitons Calais, sommes témoins de contrôles indéniablement réalisés au faciès. Comment expliquer autrement que le « noir » est contrôlé, là où le « blanc » poursuit tranquillement son chemin. Certains peuvent même être contrôlés plusieurs fois dans une même journée (par des équipes différentes évidemment). Cette politique dont on comprend parfaitement le fondement, mène forcément à des dérapages. Du côté de ceux qui mènent ces opérations, on vous répondra qu'on ne fait pas d'omelettes sans casser d'œufs, chez d'autres (comme nous) on vous dira qu'au travers de tels comportements on porte indéniablement atteinte à l'image de cette France qui prône la Liberté, l'Egalité et la Fraternité.

Nous portons ainsi à votre connaissance la mésaventure arrivée cette semaine à un citoyen du monde, chez nous à Calais. La lecture suffira, chacun se fera sa propre opinion.

Voici, rapporté sur *Rue89* (*journal du net*), « le récit hallucinant d'un homme qui a passé une nuit en prison, parce qu'il est sénégalais, donc clandestin potentiel, et parce que les policiers ne l'ont pas reconnu sur son passeport.

Seydou Niang est consultant en France pour Tostan, une ONG qui œuvre en faveur du développement durable en Afrique. Son activité l'amène à se rendre souvent de Paris à Londres, où vit sa femme. Dans la nuit du 24 au 25 juin, il est dans un car, en route pour l'Angleterre... un contrôle d'identité le conduit en prison.

Jeudi soir dernier, pressé de retrouver sa femme enceinte, Seydou monte dans un bus de nuit Euroline. A Calais, vers 1 heures du matin, contrôle d'identité.

Sauf que les cinq policiers montés dans le bus pour vérifier les papiers des passagers n'identifient

pas, sur la photo de son passeport, Seydou : ils sont convaincus que son passeport n'est pas à lui. Ils le font descendre du bus et tentent de lui faire signer un procès-verbal dans lequel il reconnaît être en possession de documents illégaux. Seydou lit avec attention ce procès verbal : quand il comprend ce qu'il implique (possession de documents illégaux), il se refuse à le signer.

Et là, on lui signifie, en le tutoyant, qu'il sera mis en garde à vue pour 24 heures, le temps de vérifier ses mensonges. Le dialogue suivant s'ensuit :

- « Je n'ai pas le choix, faites ce que vous voulez, mais ce passeport est le mien. »

- « Tu as le droit d'appeler une personne de ta famille en France pour la prévenir. »

- « Ma femme est en Angleterre, en France j'ai mes collègues... »

- « Non, non, juste quelqu'un de ta famille. Si tu n'as pas quelqu'un de ta famille en France, signe là. »

On lui tend un papier mentionnant qu'il ne souhaite contacter ni ses parents ni ses employeurs. Il refuse à nouveau, complètement stressé. Les mains derrière le dos, menotté, on l'installe dans une voiture de police et on l'amène en prison.

Sa cellule, une pièce de 3 mètres sur 4, aux murs insalubres, meublée d'un banc en ciment. Il peut se couvrir de couvertures puantes. Les toilettes, au centre de la pièce, masquées par une barrière de 50 centimètres de haut, sont écoeurantes de saleté, de plus, s'il s'y assied, la sentinelle peut l'observer de son poste de contrôle.

Ensuite, il est auditionné par cinq policiers : convaincus qu'il ment, malgré ses dénégations, ils font venir un physionomiste qui le reconnaît sur les photos de son passeport mais ne les convainc pas. A bout de résistance, il a presque envie de tout reconnaître et de les laisser l'envoyer au Sénégal.

(Suite p2)

## En bref... En bref... En bref... En bref... En bref... En

### Attention au départ !

On vous l'avait bien dit ! Lors du départ de Claudine Blain, ex-numéro 2 de la mairie en fin d'année dernière, on avait regretté que cette cadre de qualité, appréciée de tous les agents pour sa droiture ait préféré aller exercer ses compétences ailleurs. On avait même conclu en disant que c'était sans doute la première d'une longue liste. Eh bien c'est au tour de Mathieu Woerth, membre du cabinet depuis le changement de municipalité, de tirer sa révérence. Officiellement il a trouvé un poste plus intéressant ailleurs. Officieusement il paraît que les relations avec le dir' cab' en chef (Claude Demassieux) n'étaient pas au beau fixe... Une chose est sûre, lui, il n'y aura pas grand monde pour le regretter : comportement autoritaire

et absence de politesse la plus élémentaire, cet homme-là avait tout pour plaire...

### Ecolo mon œil

Natacha Bouchart a la fibre écolo et elle le prouve : une expo animalière pour sensibiliser les gens aux dangers auxquelles notre planète est confrontée, un nouveau moyen de transport propre appelé vel'in qu'elle revendique à tort (le président du SITAC étant Serge Péron jusqu'à preuve du contraire), une digue rendue aux piétons durant la saison estivale. Ah non, désolés, là on se trompe, ça c'était une initiative de son prédécesseur à laquelle s'est empressée de mettre fin à peine élue. Ben oui, c'était une idée de « l'autre », donc forcément nulle. Vous avez dit écolo Natacha ?

## On y pense



Le Rusé vous donne rendez-vous pour le pot des vacances

**Le lundi 12 juillet à partir de 19 h**

**À la Belle Pêche à Hames Boucres**

Pot de vacances et amuse-gueules offerts, ensuite chacun s'assume.

Jean-Pierre et Carole seront au service.

## Le saviez-vous ?



C'est les vacances, l'équipe du Rusé prend elle aussi quelques jours de repos bien mérités et vous donne rendez-vous fin août pour un nouveau numéro du Rusé placé sous le signe de la lutte. Bonnes vacances à toutes et à tous.

(Suite de la P1)

Pour finir, les policiers appellent un procureur, qui le fait relâcher.

Dernière réplique de la policière : « Ok, on voit que c'est bien toi. Mais tes photos ne sont pas claires, nous on t'a vu différemment. Ta tête est pleine de cheveux, il faut te raser. »

A midi, libre, il est déposé à la gare routière de Calais ; il n'a aucun papier, aucune preuve de sa détention.

Il parvient à Londres, tard le soir de la même journée. Sa femme l'a déclaré disparu, ses collègues ont tenté d'avoir de ses nouvelles : en vain. Les policiers anglais, contactés par son épouse, ont appelé leurs homologues français alors même qu'il se trouvait détenu chez eux, et ils se sont entendus répondre que Seydou n'y était pas. »

## Tout pourris !

On en a beaucoup dit et écrit sur les jardins « effet maire » de Natacha Bouchart. Qu'ils étaient chers (304 000 €), qu'ils faisaient « pauvres » (surtout vu le prix...), qu'ils n'apportaient aucune plus value à la place (bien au contraire surtout à côté des superbes parterres très bien fleuris et entretenus par les jardiniers de la ville). Bref, beaucoup d'argent dépensé pour un résultat médiocre. On se dit qu'avec la même



somme, la mairie aurait été plus inspirée de faire réparer les bancs installés un peu partout dans la ville. Dans le parc Riche-

lieu par exemple, certains bancs sont carrément pourris comme le montre notre photo.

Natacha Bouchart va avoir bien du mal à dire que c'est encore la faute d'Hénin : de son temps, les bancs étaient repeints et réparés au besoin chaque année. En tout cas, voilà qui fait très mauvais effet vis-à-vis des touristes qui aiment venir se promener dans les parcs si joliment fleuris...

## « Langue de vipère » !

Certains penseront que l'on y va un peu fort. Peut-être, mais pas plus que la première radio de France (RTL) qui pour l'une de ses émissions quotidiennes demande aux auditeurs d'attribuer cette « distinction » à l'un des participants.

La "langue" symbolise ici la parole. Elle est associée à la vipère, animal sournois dont le venin est toxique. Cette expression symbolise donc des paroles méchantes prononcées dans le but de médire une personne.

Eh bien cela s'applique parfaitement à Madame Courmont présidente de l'office public HLM de Calais, qui appréciant fort peu que nous dénoncions en permanence ses décisions « toutes empruntées de bon sens, et de probité », se répand auprès de qui veut bien l'entendre sur Jacky Hénin.

Elle aurait des dossiers à revendre, elle pourrait

faire exploser une vraie bombe... Du déjà entendu du côté de la mairie.

Le seul problème dans tout cela, c'est qu'entre la dénonciation de faits bien réels (l'augmentation importante des frais attribués aux administrateurs de l'OPH, l'embauche de son beau-fils, l'attribution d'un logement de fonction (maison individuelle) au même beau-fils, l'emploi de sa fille, l'achat d'un véhicule utilisé y compris à des fins toutes personnelles...) pouvant tous être prouvés, et des élucubrations ne reposant sur rien de réel, il y a une vraie différence.

D'un côté, c'est de l'information, du combat politique, de l'autre c'est de la pure diffamation.

Allez, chiche madame Courmont et si on mettait tout sur la table ?!

## Retraite de France

Si l'on en croit la presse locale, la société Tesco Vin Plus SA était appelée cette semaine à comparaître devant le tribunal correctionnel pour y répondre : « d'infraction fiscale à la législation sur les contributions indirectes ».

Il n'en fut rien, puisque la société a préféré régler la somme due aux douanes (370 000 euros) s'évitant ainsi une amende de 100 000 €.

Une réalité qui nous permet de rappeler que cette société, filiale à 100% du groupe britannique TESCO s'est engagée dans une procédure de fermeture pure et simple du magasin de Coquelles. Une opération que les sujets de sa gracieuse majesté sont persuadés pouvoir mener en deux temps trois mouvements, en s'exonérant évidemment au passa-

ge de toutes contraintes administratives un peu contraignantes.

Seule ombre au tableau, les salariés ont décidé de se défendre (tous syndicats réunis) et souhaitent simplement le respect des lois de ce pays, ce qu'ont vraiment beaucoup de mal à comprendre nos amis british. Des salariés qui ont été contraints de cesser complètement le travail ce samedi de 10 h à 17 h pour se faire entendre.

Tesco serait bien inspiré de tenir compte des différentes jurisprudences en matière sociale, s'il ne souhaite pas que son initiative ne se transforme en Bérézina, d'autant qu'aujourd'hui bon nombres de lois européennes permettent de poursuivre les contrevenants sur tout le territoire européen.

## Ça m'gratte

### CRUFC alors

Disons-le franchement, vous êtes particulièrement nombreux à vous étonner de la passion toute récente de madame Bouchard et de son directeur de cabinet pour le Foot. Elle qui n'aime pas le sport, lui qui n'aime que le Lis Saint-Pierre au point de piquer les sponsors des autres, comment se fait-il que d'un seul coup d'un seul, ils se mettent à aimer le foot ?

Probablement parce qu'ils ont cru être enfin débarrassés de l'ami Jean-Marc et de tous ceux qui pouvaient encore croire au CRUFC. Ils y croyaient tellement que le nouveau club avait déjà un nom et des dirigeants !

Et voilà que rien ne va comme ils l'auraient souhaité. La justice décide de donner une chance au CRUFC (puisse-t-il prendre conscience que la chance ne passera pas deux fois) : la Fédération Française de Football décide de ne pas laisser monter le club en CFA, mais de le maintenir dans sa division, la CFA 2.

Ah, mais là ça ne va plus. Madame Bouchard est colère. Alors elle le dit à la presse. Si ce n'est pas untel et untel (ses amis) qui deviennent président, alors le CRUFC n'aura plus de subvention.

Si ça n'est pas de la dictature, cela s'en rapproche fortement, car jusqu'à preuve du contraire c'est aux adhérents de l'association dans le respect de leurs statuts de décider qui seront leur dirigeants, pas aux politiques !

Par ailleurs, les nouvelles interventions de madame Bouchard et de son fidèle palefrenier, ne peuvent que semer un peu plus le trouble là où ça n'est vraiment pas nécessaire.

La situation appelle à l'apaisement, au travail sérieux pour saisir la chance qui a été accordée et eux ne veulent que le pouvoir pour untel et untel.

C'est dans les coups durs qu'on reconnaît ses vrais amis, du côté du CRUFC on saura désormais clairement que Miss B et Claudius D... n'en font pas partie.

## Le dessin

Tout est dans la façon de dire les choses... Notre dessinateur Babouse l'a bien compris...

